

Guadeloupe, le 12 janvier 2025.

À Monsieur Xavier LEFORT
Préfet de la région Guadeloupe
Rue Lardenoy, Basse-Terre
97109 Guadeloupe

Objet : Demande d’entrevue, suite à la parution dans le journal Libération de l’article « Vie chère aux Antilles : les profits suspects du Groupe Bernard Hayot en outre-mer ».

Monsieur le Préfet,

Nous portons à votre attention que nous avons publié le 8 novembre dernier sur le site internet du journal national l’Humanité, une tribune collective d’analyse étayée et de propositions relatives à la cherté de la vie en Outre-mer, « Les manquements coupables de l’État dans l’aggravation de la vie chère en Outre-mer, et singulièrement en Guadeloupe » :

<https://www.humanite.fr/en-debat/guadeloupe/les-manquements-coupables-de-letat-dans-laggravation-de-la-vie-chere-en-outre-mer-et-singulierement-en-guadeloupe>

En effet, depuis les mouvements sociaux de 2009 qui ont eu lieu aux Antilles-Guyane, la problématique de la vie chère revient de façon récurrente au centre des préoccupations de nos populations. Et aujourd’hui, « il est minuit moins une seconde à l’horloge des Outre-mer ».

Or, loin de contredire nos propos, l’article paru dans le journal Libération le 9 janvier 2025 – article qui a d’ores et déjà un fort retentissement médiatique au sein des territoires ultramarins –, vient au contraire conforter notre argumentation quant aux principales causes du niveau des prix souvent exorbitant pour les produits de grande consommation :

https://www.liberation.fr/economie/social/marges-exorbitantes-opacite-financiere-entorses-a-la-concurrence-les-profits-suspects-du-groupe-bernard-hayot-en-outre-mer-20250109_6YEAX2NQ35GJDKIA7XUNYRCDDY/

La tribune de Libération met en exergue des marges abusives pratiquées notamment par le groupe GBH en Outre-mer, en particulier dans le secteur de la vente automobile, ou encore des pratiques anticoncurrentielles et de prédation économique, dont certaines, si elles sont avérées, pourraient être illégales.

Le préfet de Martinique a récemment réagi, en précisant sur un média local que « nous savions que ce marché posait question, nous l’avions souligné... Je vais naturellement, sur les bases des informations diffusées par le journal Libération, interroger les services de contrôle de l’État pour savoir s’il y a une infraction à la législation sur les prix qui mérite qu’il y ait des investigations poussées de la part de ces services ».

Qu’en est-il dans ce cas des démarches qui pourraient être entreprises par la préfecture de Guadeloupe à des fins d’investigations poussées pour faire toute la lumière sur ces pratiques anticoncurrentielles ? Et plus globalement, quelles politiques publiques territorialisées sont envisagées par l’État pour faire face à « l’invivabilité » du système Outre-mer du fait de la vie chère ?

Tout cela nous conduit à vous demander une entrevue, afin de vous exposer à la fois notre analyse de la situation ainsi que nos propositions, et en retour pouvoir vous entendre quant aux différentes démarches que vous comptez entreprendre sur ce sujet ô combien prioritaire pour nos compatriotes de Guadeloupe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les signataires de la tribune collective :

*Tony ALBINA, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,
Sonia DERLAU-REINE, cofondatrice du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,
Christian SAAD, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,
Philippe SADIKALAY, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie.*

Contacts : collectifged@gmail.com ;

Tels :0690 59 34 82 et 0690 07 80 82.